

Versailles, le 13 juin 2025

### **Adoption du Pacte territorial 2025-2027 :**

#### **Un nouveau Service public de la rénovation de l'habitat dans les Yvelines**

Le Département des Yvelines annonce la signature, mercredi 11 juin, de la convention de Pacte territorial 2025-2027 établie avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la Préfecture et les 10 intercommunalités yvelinoises (EPCI), pour le déploiement du Service public de la rénovation de l'habitat (SPRH) sur l'ensemble de son territoire.

Ce nouveau dispositif, impulsé par l'Anah à l'échelle nationale, vise à simplifier et à encourager la transformation des logements privés par l'apport d'un conseil global et personnalisé aux Yvelinois qui souhaitent engager des projets de rénovation de l'habitat visant :

- L'amélioration de la performance énergétique ;
- L'adaptation à la perte d'autonomie ;
- La sortie de situations d'habitat dégradé ou indigne.

#### **Un service indépendant des aides nationales**

Le SPRH constitue un service d'information et de conseil neutre, gratuit et universel, mis en œuvre localement par le réseau des Espaces Conseil France Rénov' (ECFR) : ALEC 78, Énergies Solidaires et la Communauté d'agglomération de Rambouillet Territoires.

Indépendant des aides financières nationales comme MaPrimeRénov', ce service consiste à apporter aux particuliers une information globale et personnalisée sur l'ensemble des aspects de leur projet de rénovation : évaluation des besoins, compréhension des solutions techniques, des devis, aide au montage du plan de financement, orientation vers les bons professionnels, notamment les artisans RGE...

La suspension temporaire de MaPrimeRénov' annoncée la semaine dernière par le Gouvernement pour des raisons budgétaires et de lutte contre la fraude, met en lumière le rôle crucial des ECFR qui proposent aux Yvelinois :

- Un accompagnement personnalisé quel que soit leur revenu, leur lieu de résidence, ou leur projet ;
- Une information technique et financière complète ;
- Des animations locales ;
- De la prévention contre les fraudes.

Présents depuis plus de 20 ans dans le département, les Espaces Conseil répondent à une demande croissante et transversale.

## Une politique sur le long terme

Depuis plusieurs années, le Département des Yvelines est engagé dans l'amélioration du parc privé avec le programme d'intérêt général (PIG) Habiter Mieux, le Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE), l'agence AutonomY dédiée à l'adaptation des logements et le Plan départemental pour le logement des personnes défavorisées (PDALHPD).

## Une coopération inédite entre le Département, l'Anah et les EPCI

Le SPRH yvelinois associe pour la première fois le Département et les 10 intercommunalités yvelinoises en tant que co-financeurs du dispositif. L'objectif : proposer une offre de conseil, d'information et d'animation à la fois égale pour tous les Yvelinois et adaptée aux besoins spécifiques de chaque intercommunalité.

Le budget global du Service public de la rénovation de l'habitat pour la période 2025-2027 s'élève à 10,1 M€ :

- 40 % du budget est dédié aux missions d'information-conseil assurée par les Espaces Conseil France Renov' dans l'objectif de conseiller 5 800 ménages par an et sensibiliser l'ensemble des Yvelinois aux enjeux de rénovation de l'habitat, grâce aux animations proposées sur l'ensemble du territoire (balades thermiques, conférences, webinaires etc) ;
- Le reste du budget finance les actions en faveur de l'adaptation du parc à la perte d'autonomie, confiées à l'agence AutonomY avec un objectif de 1 200 particuliers accompagnés sur une durée de trois ans.

56% de ce budget est pris en charge par l'Anah (5,6 M€) et 750 000€ par les EPCI. Le Département des Yvelines, lui, assure un tiers de son financement avec 3,7 M€ (37 %) consacrés à ce projet.

## Un cadre innovant au service des Yvelinois

Ce SPRH yvelinois incarne une ambition collective : celle de proposer à tous les Yvelinois, un service public de proximité et de qualité pour la rénovation de l'habitat privé, de répondre concrètement aux défis de précarité énergétique, de l'habitat indigne et de vieillissement démographique. À travers ce projet, le Département des Yvelines affirme son engagement pour un habitat durable et adapté à tous.

